

RECONSTRUCTION D'ENTREPRISE APRÈS SINISTRE

Suite à un sinistre, une entreprise doit être en mesure de se reconstruire au plus vite afin de reprendre son activité. BATISAFE vous accompagne pour tous les aspects liés au bâtiment et à ses installations. Notre objectif : vous permettre une reconstruction rapide, dans le respect des multiples réglementations, de vos locaux. Nos ingénieurs comprennent votre activité et ont une parfaite connaissance du cadre bâti et de ses contraintes normatives.



« **BATISAFE : interlocuteur privilégié des assureurs et des assurés** »

AGIR AVEC RÉACTIVITÉ

Dès le lendemain du sinistre, nous sommes à vos côtés. Nous vous proposons un planning et une méthodologie réactive et vous guidons dans la jungle des démarches : ERP, ICPE, urbanisme, etc.



NOS PLUS-VALUES

- Une approche globale
- Une équipe d'experts pluridisciplinaires impliquée
- Un accompagnement total dans votre projet de reconstruction

RECONSTRUIRE DANS LE RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS

Nous reconstruisons dans les règles, les délais et les coûts sont maîtrisés. Nous assurons la conception du projet consultation des entreprises, le pilotage des travaux, leur réception...

Les experts de BATISAFE prennent en compte toutes les contraintes en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap : ERP, Code du travail, ICPE, etc.

